



Répartition du capital et droits de vote à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2009

Conformément aux dispositions de l'article L.233-8 du Code du Commerce, la société informe ses actionnaires qu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 juin 2009, le capital se composait de 168.400 actions et représentait un nombre total de droits de vote existants de 263 722.

Date	Nombre total d'actions composant le capital social	Nombre total de droits de vote
24 juin 2009	168 400	263 722